



HAL
open science

Réseaux de correspondants et missions folkloriques. Le travail d'enquête, en France, vers 1930

Bertrand Müller, Florence Weber

► **To cite this version:**

Bertrand Müller, Florence Weber. Réseaux de correspondants et missions folkloriques. Le travail d'enquête, en France, vers 1930. *Gradhiva: revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 2003, 33, pp.43-55. halshs-00768910

HAL Id: halshs-00768910

<https://shs.hal.science/halshs-00768910>

Submitted on 26 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GRADHIVA

REVUE D'HISTOIRE ET D'ARCHIVES DE L'ANTHROPOLOGIE 2003

33

MARIAGES DES COUSINS

UN SAINT-SIMONIEN
REBELLE

LE RIRE FAIT LA RÉGÈLE

MISSIONS FOLKLORIQUES

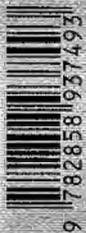
GEORGES HENRI RIVIERE
AU TROCADÉRO



FEMMES VIOLENTES

Dossier

FEMMES VIOLENTEES,



9 782858 937493

16 €

jean michel place

Compagnie de la forge au moulin de St Martin Commune d'Andarnac Canton de Confalonr. Charente

Forge au moulin de St Martin Commune d'Andarnac Canton de Confalonr. Charente

L'Artisan 721

A. La forge.

La forge a été installée dans un vent invariable au centre du bâtiment, et au croisement des deux principales routes (Routes de Confalonr à Andarnac et de Saint à Alloue)

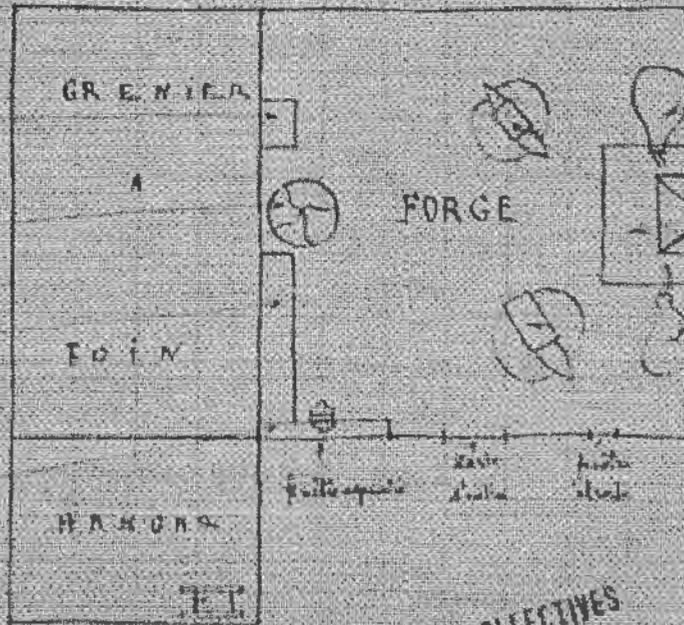
I
ORC
2.4

I

I

I

La forge a été installée dans un vent invariable au centre du bâtiment, et au croisement des deux principales routes (Routes de Confalonr à Andarnac et de Saint à Alloue)



COMMISSION DES RECHERCHES COLLECTIVES
DU COMITE DE L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE
Siège social: Département des Arts
et Travaux Publics
Palais de Justice, Place de France, Paris 10
Téléph. Paris 10 10

2. D. M. S. E.
P. R.
ACCESSOIRES

Mars 1

Réseaux de correspondants et missions folkloriques*

Le travail d'enquête, en France, vers 1930

Bertrand Müller et Florence Weber

LA DIMENSION COLLECTIVE de la recherche n'est pas inscrite seulement dans le développement des sciences sociales de l'après-guerre, elle figure déjà parmi les préoccupations de l'organisation de la recherche à partir de 1930. Elle s'est concrétisée dans des formes diverses de travail scientifique et ne s'est pas limitée aux revues scientifiques dont le modèle le plus achevé a été *L'Année sociologique*. En 1934, dans le cadre de l'entreprise collective considérable, inscrite dans une perspective éditoriale, que constitua *l'Encyclopédie française*, L. Febvre mit sur pied une Commission des recherches collectives (CRC) dans le but premier de rassembler la documentation nécessaire à la rédaction du volume XIV consacré initialement à « Bien-être, hygiène sociale, loisirs » et confié au géographe et ami Jules Sion¹.

Porter aujourd'hui un regard sur cette entreprise ne relève pas d'une curiosité d'érudit, ni du souci de sortir de l'ombre les presque mille monographies, issues des quatre questionnaires lancés dans toute la France entre 1935 et 1939 par la CRC, qui ont constitué le premier fonds documentaire du département puis du musée des Arts et Traditions populaires (ATP). Nous plaiderons ici qu'il s'agit d'une tentative doublement importante : d'abord, pour l'histoire de nos disciplines, tant l'histoire elle-même que l'ethnographie, et plus particulièrement l'histoire des relations entre ces deux disciplines ; ensuite, pour comprendre l'histoire des instruments de travail, des savoir-faire – enquête documentaire, enquête de terrain – et de l'organisation sociale qui leur correspond – sociétés savantes, réseaux de correspondants bénévoles, professionnels. En d'autres termes, c'est la division du travail,

avec ses conséquences sur les résultats scientifiques, qui figure au centre de notre exposé.

Ainsi la CRC ne constitue pas pour nous un monument mort de l'histoire des sciences sociales mais une opportunité de retrouver des soucis contemporains déjà inscrits dans cette tentative et dans son échec : faiblesse de l'archivage ethnographique ; possibilité d'une hiérarchie scientifique sans excessive dépendance ou exploitation ; la très actuelle question de la signature du travail collectif, autrement dit de l'existence et de la reconnaissance de ses différents auteurs. Toutes ces questions s'inscrivent, dans les années 1930, dans le cadre de la collaboration entre amateurs et professionnels en histoire et en ethnographie².

Une alliance inédite et ignorée entre historiens et folkloristes

Pour prendre la mesure de l'alliance entre les historiens des *Annales* et les folkloristes à un moment clé de la constitution scientifique du folklore, il faut revenir sur les conditions de la recherche collective dans les années 1930, retrouver les modèles disponibles d'enquête, individuelle ou collective, s'intéresser aux érudits locaux et rappeler la position critique de Marc Bloch et de Lucien Febvre à l'égard des géographes et des folkloristes, ces voisins plus habitués à l'enquête que les historiens.

* Ce texte a fait l'objet d'une communication présentée au colloque du Cinquantenaire du Centre de recherches historiques de l'EHESS, Paris, novembre 1999.

La recherche collective dans les années 1930

Que la recherche collective ait été une préoccupation des années 1930, un texte de Lucien Febvre permet d'en prendre la mesure. Dans un bref hommage à François Simiand, disparu en 1935, et à son gigantesque travail de bénédictin forcé de récolte de données statistiques, Febvre revendiquait, à l'instar des sciences expérimentales, la constitution de laboratoires et de centres organisés de travail méthodique pour les sciences sociales également³.

Cette revendication s'inscrivait alors dans la transformation des institutions de la recherche en France, et en particulier dans la transformation de la Caisse nationale des recherches, institution fournisseuse de crédits de recherche, en Centre national de la recherche scientifique qui sera fondé en 1939. La réflexion de L. Febvre prenait place dans l'action entreprise par la création des *Annales* en 1929 et les efforts fournis pour penser et mettre en œuvre de nouvelles formes d'organisation et d'instruments de travail, parmi lesquelles figurait également le Centre international de synthèse inauguré par Henri Berr en 1925 et dans lequel L. Febvre joua un rôle essentiel⁴. Certes, dans l'entre-deux-guerres, les tentatives de créer des instituts de recherche, en particulier en utilisant les fonds que proposait la Fondation Rockefeller, se sont multipliées⁵. Du Centre de documentation sociale, fondé au lendemain de la première guerre par Célestin Bouglé à l'ENS, à l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales de Charles Rist (1933), au Conseil universitaire de la recherche sociale fondé à la Sorbonne par Sébastien Charléty en 1935, les efforts pour créer des institutions vouées prioritairement à la recherche dans les sciences sociales se sont amplifiés. L'organisation de la recherche impulsée par des crédits notamment américains prend d'abord la forme de créations institutionnelles qui favorisent l'accumulation documentaire, et ne sont pas sans incidences sur la pratique même de la recherche, en particulier sur la multiplication des enquêtes empiriques qui privilégient la collecte méthodique et systématique des faits sociaux, économiques ou culturels.

Pourtant l'initiative de Febvre de mettre sur pied une Commission des recherches collectives s'effectue un peu en marge de ce mouvement. Et cela doublement : d'abord parce que la Commission des recherches collectives n'a pas l'ambition institutionnelle des centres mis en place au même moment. Ensuite parce qu'y sont impliquées prioritairement deux disciplines qui ne figurent pas parmi les disciplines privilégiées par les financements américains : l'histoire et l'ethnographie, ou plus exactement le folklore, alors en voie d'institutionnalisation et de reconnaissance universitaire. Pour autant, l'opération lancée par Febvre n'est pas essentiellement différente dans son esprit : il s'agit bien ici aussi d'organiser la recherche collective à partir de la notion d'enquête et de porter la priorité à la collecte documentaire, pensée comme une collecte de faits destinés à être regroupés et synthétisés à grande échelle.

Recherche collective et enquête apparaissent comme les deux notions centrales de l'organisation des sciences sociales dans les années trente. Elles ne sont pourtant pas sans ambiguïté et recouvrent des significations et des pratiques bien différentes⁶.

Célestin Bouglé s'interrogeait d'ailleurs sur le sens de cette évolution dans laquelle il percevait l'amorce d'un retour à Le Play : « Peut-être pour bien orienter l'effort de ceux qui doivent enseigner la sociologie en France, le moment serait-il venu de marier la tradition de l'école de Le Play avec celle de l'école de Durkheim ? »⁷ Ce rapprochement nous paraît cependant réducteur car il reste trop interne à la sociologie : il ne rend pas compte de la diversité des formes de l'enquête ni non plus des généalogies spécifiques auxquelles elles se rattachent. En particulier, il oublie le modèle de l'enquête folklorique qui a inspiré les enquêtes lancées par la Commission des recherches collectives.

Nous formulerons donc une hypothèse différente. À travers la CRC et son prolongement au Musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP), historiens et folkloristes ont tenté un rapprochement sur une double base : au niveau scientifique, les intérêts des folkloristes (pour le passé et les transformations culturelles, matérielles et symboliques) et ceux des historiens (pour la culture matérielle, technique et la vie quotidienne) convergent ; au niveau de l'organisation du travail, les objectifs des historiens des *Annales* (fédérer les études locales, s'appuyer sur les amateurs) et ceux des folkloristes (fédérer les Sociétés savantes où travaillent des folkloristes amateurs pour professionnaliser la discipline) convergent également.

Les modèles de l'enquête

Sociologie, géographie et folklore proposent, dans l'entre-deux-guerres, des modèles d'enquête différents.

Du côté de la sociologie

Antoine Savoye⁸ distingue quatre registres qui constituent aussi quatre généalogies possibles de l'enquête. Le premier registre concerne l'État et les enquêtes organisées ou commanditées par l'État. Le second se concentre sur l'enquête budgétaire inaugurée et popularisée par Le Play, mais qui a connu par la suite des développements importants, en particulier dans la sociologie de la consommation et de la classe ouvrière chez M. Halbwachs mais pas uniquement. Le troisième volet n'est pas français, il s'agit des *social surveys* américains dont les premières manifestations remontent au début du xx^e siècle (Pittsburgh, Paul Kellog, 1907-1909)⁹. Enfin, A. Savoye mentionne l'importance des académies, en particulier l'Académie des sciences morales et politiques, laquelle par le biais des concours mais surtout des missions économiques a favorisé, dès la Monarchie de Juillet, les enquêtes de terrain¹⁰.

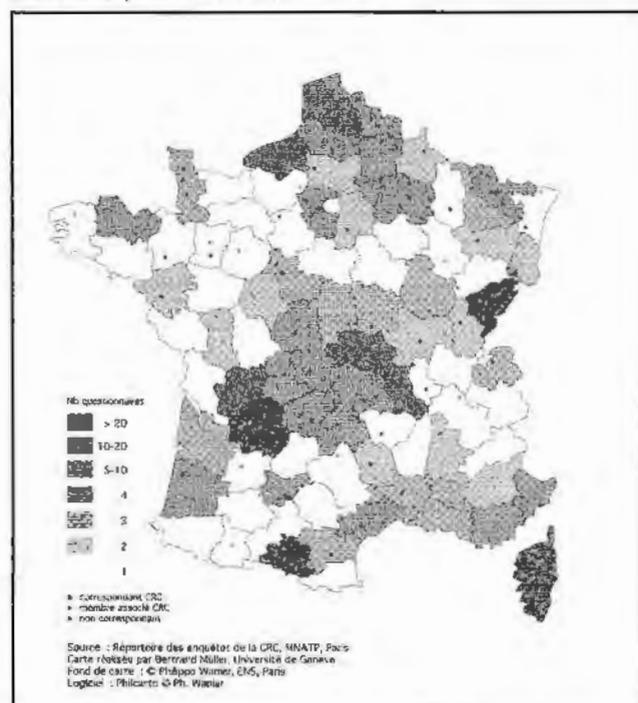
Quatre modèles donc, plutôt quatre situations d'enquête qui ne s'articulent pas toutes sur le travail collectif et qui ne mobilisent pas les mêmes ressources. L'enquête collective ici c'est bien sûr l'État qui mobilise des ressources pour entreprendre sous son autorité des enquêtes de grande envergure. Leur finalité est moins scientifique que pratique ou politique. Dans certains cas cependant, on assiste à une véritable professionnalisation de l'activité enquêtrice : les statistiques préfectorales en sont un exemple, mais on peut citer aussi l'inspection scolaire issue de l'enquête de Guizot sur les écoles primaires¹¹ ; la création des services agricoles départe-

tements après l'enquête sur l'agriculture¹², pour ne mentionner que ces deux seuls exemples. L'autre modèle de travail collectif n'a pas trouvé en France de réel débouché avant les années 1960 : il s'agit des *social surveys* américains qui ont mobilisé également des moyens financiers importants apportés par des mécènes ou des grandes fondations telles que la Fondation Rockefeller. Ici aussi, l'enquête mobilise de grandes équipes d'enquêteurs qualifiés, compétents et salariés, attachés à des enquêtes de terrain souvent longues.

La mission académique et la monographie leplaysienne ont fonctionné différemment. L'Académie a privilégié le travail individuel, mettant même en concurrence, par le biais du concours, des projets portant sur les mêmes sujets ; quant à la mission, elle est conçue comme un séjour solitaire et prolongé en un lieu. La monographie leplaysienne¹³, elle, combine une démarche collective et une démarche individuelle : les monographies réalisées à partir d'enquêtes sur les budgets de familles ouvrières ont été multipliées dans le cadre de l'école de Le Play, reproduites sur le même modèle, mais réalisées individuellement et de manière autosuffisante, sans travail comparatif.

De ces indications succinctes, on retiendra d'abord une interrogation : les modèles distingués par A. Savoye ne désignent pas précisément des catégories d'enquête mais plutôt des situations exemplaires entre lesquelles d'ailleurs les conceptions et les pratiques ne sont pas forcément très différentes. Est ainsi posée – et demeure ouverte – la question de la culture de l'enquête, ou plus exactement de l'acculturation à une pratique du travail collectif autour de la notion d'enquête, dans les années 1930.

Commission des recherches collectives de l'*Encyclopédie française*.
Enquête n° 1 : les usages de moisson et feux traditionnels.
Carte établie par Bertrand Müller.



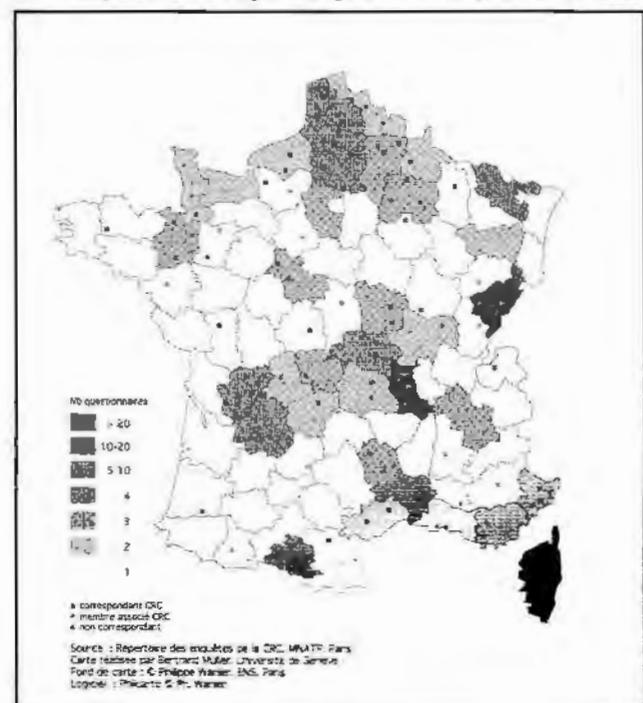
Les dictionnaires de l'époque n'ont pas encore enregistré les pratiques nouvelles que sous-tend le mot enquête, qu'ils limitent notamment à l'investigation judiciaire et à l'enquête administrative. Par ailleurs, même L. Febvre ou M. Bloch – qui paraissent avoir ignoré la science sociale leplaysienne¹⁴ occultée par la sociologie durkheimienne à laquelle ils se sont ralliés –, n'ont pas perçu d'emblée la complexité des pratiques de recherche que recouvrait le mot. Ainsi M. Bloch, qui privilégiait le mot enquête pour désigner sa démarche d'historien, avait hésité à l'employer – le trouvant trop galvaudé – pour intituler une rubrique des *Annales* qui deviendra pourtant emblématique et sous laquelle L. Febvre et M. Bloch engageront plusieurs chantiers de recherche, d'ailleurs essentiellement documentaires : sur le cadastre, les noblesses, les techniques, etc.

Le schéma d'A. Savoye, centré sur l'analyse des traditions qui ont nourri la sociologie empirique, ignore deux pratiques d'enquête qui ont pourtant compté en France dans les années 1930 : l'enquête géographique et l'enquête folklorique. C'est ce dernier modèle qui va d'ailleurs inspirer directement l'organisation des enquêtes de la CRC, mais la démarche des géographes ne doit pas être ignorée.

Du côté de la géographie

Marie-Claire Robic¹⁵ a très justement souligné l'importance de la pratique du voyage et du terrain dans son émancipation par rapport à l'histoire : c'est la géographie vidalienne qui substitue à la bibliothèque et à l'archive historiques, la marche et l'observation *in situ*. Cette démarche, désignée joliment par L. Febvre comme une « géographie de plein vent », a été décisive dans l'analyse du paysage et des

Commission des recherches collectives de l'*Encyclopédie française*.
Enquête n° 2 : La forge de village. Carte établie par Bertrand Müller.



genres de vie. Dès 1909, A. Demangeon rédige l'un des premiers questionnaires d'enquête qui devait constituer le prototype des « enquêtes régionales »¹⁶ (élaboré pour une monographie du Limousin, qu'il n'a pas achevée) à partir de questionnaires locaux adressés préférentiellement aux instituteurs. En 1913, à Grenoble, Raoul Blanchard met au point un *questionnaire d'enquêtes géographiques en montagne* qu'il conçoit cependant plutôt comme un « aide-mémoire que l'enquêteur garde sous les yeux en interrogeant »¹⁷. En 1926, Demangeon, à la demande du Comité de l'Union géographique internationale, rédige un « questionnaire sur l'habitat rural », revu en 1936 lors du lancement de trois importantes enquêtes, soutenues financièrement par la fondation Rockefeller, sur l'habitation rurale en France, la structure agraire en France, enfin les étrangers dans l'agriculture française¹⁸. Pour chacune de ces enquêtes, Demangeon avait rédigé un questionnaire, publié comme les précédents dans les *Annales de géographie*, et il obtient, pour leur réalisation, des crédits qui sont parmi les plus élevés de ceux attribués par le Conseil universitaire de la recherche sociale. Ces crédits lui permettent de rémunérer un réseau national de collaborateurs composé d'instituteurs, d'étudiants, de thésards, et même un assistant, Jean Gottmann, qui assure le secrétariat des enquêtes sur l'habitation rurale¹⁹.

Du côté du folklore

Comme l'ont déjà montré Christian Bromberger²⁰, mais aussi Nicole Belmont²¹, Jean Cuisenier et Martine Segalen²², les enquêtes de folklore ont une double caractéristique : elles sont indirectes (elles utilisent des « témoins ») et leurs résultats écrits ont pour vocation d'être réunis, rassemblés par un folkloriste (par exemple Van Gennep dans son Manuel mais aussi Pierre Saintyves²³) qui en fait une synthèse à base territoriale (les coutumes étant rapportées à telle ou telle micro-région ou « zone folklorique »), ce qui explique à la fois l'importance des cartes et l'importance de l'échelle locale.

Les questionnaires de folklore, tous plus ou moins issus du questionnaire de l'Académie celtique, ont pour vocation d'aider les « témoins » (ce sont souvent des érudits locaux) à « s'orienter à travers le labyrinthe des pratiques, la profusion des croyances »²⁴. Leurs destinataires sont exclusivement ces « témoins » qui doivent être capables de répondre aux questions grâce à leur expérience (observations prolongées voire participation active aux coutumes décrites) : il s'agit de transformer des participants (curés, instituteurs mais aussi, dans le meilleur des cas, paysans ou artisans) en observateurs (c'est bien le sens du mot « témoins ») capables d'écrire leurs observations, ce qui les transforme virtuellement en auteurs de monographies locales.

La sélection des informateurs n'est pas exempte d'une certaine condescendance. C'est ce qu'illustrent les critères retenus par Van Gennep pour les bons informateurs : les femmes qu'il juge meilleures observatrices et meilleures conservatrices des traditions que les hommes auxquels il attribue cependant... les meilleures qualités d'analyse ; les instituteurs (et les institutrices) parce qu'ils ou elles sortent d'un milieu rural et ont été « dressé[s] à écrire avec précision ». S'il est retenu comme autorité « sociale » et « intellectuelle », l'instituteur jouit encore d'une autorité morale

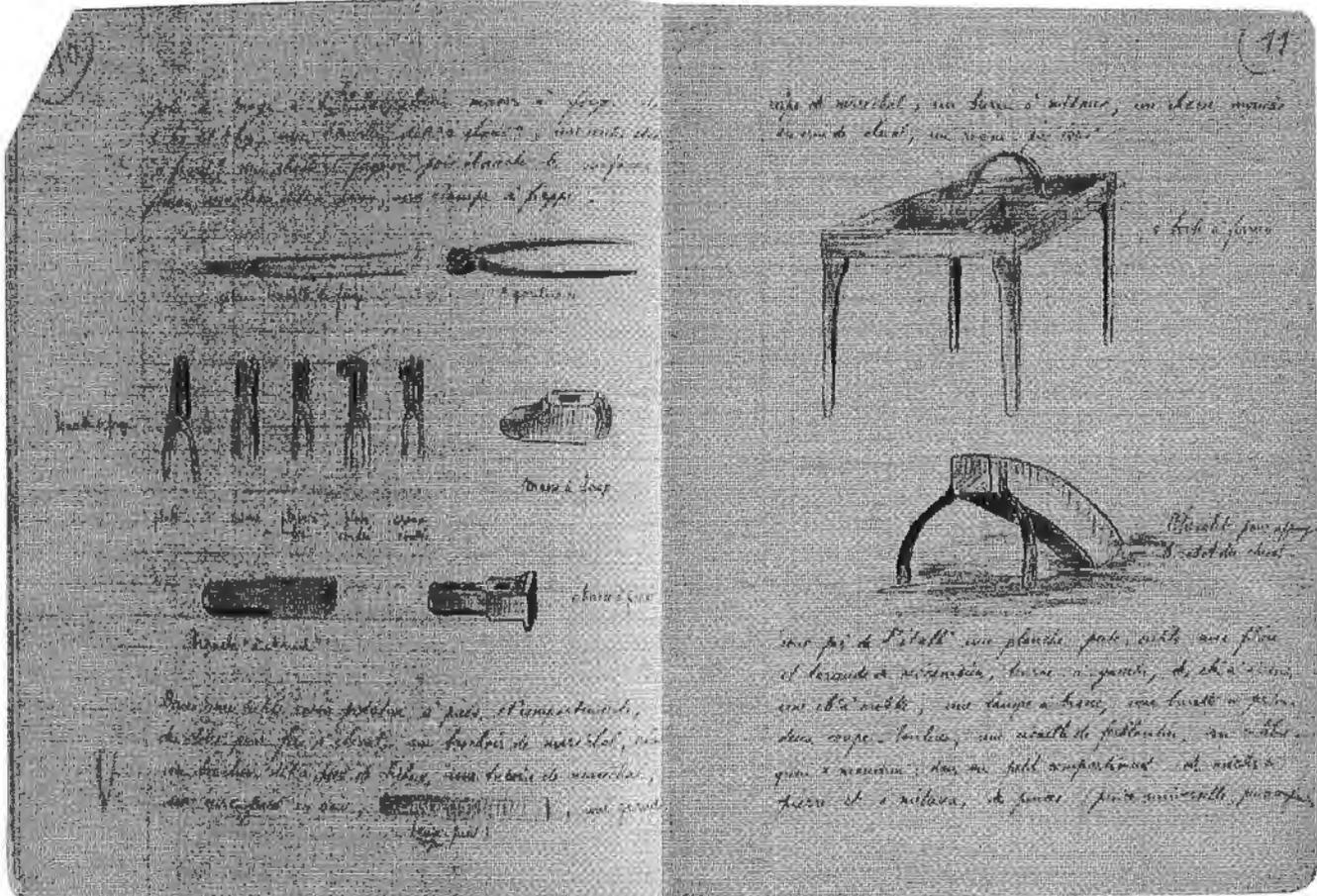
et de la légitimité que lui confère l'exercice des fonctions municipales de secrétaire de mairie²⁵. Au-delà de ces compétences spécifiques, l'instituteur est une figure qui irrigue alors la littérature jusque dans ces prérogatives d'enquêteur (Anatole France)²⁶.

Pour Van Gennep, l'absence de proximité et d'intime fréquentation des milieux populaires disqualifie à l'inverse le « bourgeois », médecin ou notable (à la différence des missions académiques). À cela s'ajoute encore, dans la qualification de la personnalité enquêtrice, la patience, la persévérance et la passion pour la « géologie, les sciences naturelles, la situation économique de leur village » : la référence aux érudits locaux est limpide²⁷.

Historiens locaux et folkloristes : des « amateurs » dans les mêmes sociétés savantes ?

Il faut rappeler ici la préoccupation des fondateurs des *Annales* concernant le « problème des études locales »²⁸ : comment fédérer les travaux de ces centaines, voire milliers, d'érudits locaux qui travaillent sur des archives locales, des plans cadastraux, des objets, des coutumes et qui pourraient représenter une force de travail bénévole considérable.

Ces érudits locaux sont tout autant des folkloristes que des historiens mais aussi des géologues ou des archéologues : la frontière entre les disciplines n'est pas plus nette alors que la frontière entre amateurs et universitaires. On peut prendre l'exemple de Gabriel Jeanton, magistrat formé à la sociologie durkheimienne, qui publie un ouvrage, *Le Mâconnais traditionaliste et populaire (1920-1923)*²⁹, et envoie en 1930 au *Bulletin du Comité de folklore champenois* (sous la responsabilité d'André Varagnac) une monographie sur le Mai. Le Bulletin présente ainsi Jeanton à la fois comme informateur et comme auteur : « Nous avons obtenu 43 réponses. Voici les noms de nos aimables informateurs : Jeanton (Mâcon), etc. »³⁰. Pour écrire *Le Mâconnais traditionaliste et populaire*, Jeanton a effectué lui-même une « enquête » entre 1910 et 1920, « basée sur les rapports verbaux de paysans, alors âgés de 60 à 80 ans, c'est-à-dire qui avaient eu l'âge de l'observation vers 1850 [l'auteur de la note les nomme « des vieux indicateurs »], alors que les indicateurs d'aujourd'hui [la note est publiée en 1930] ont eu cet âge seulement vers 1865. Or les coutumes ont commencé à s'altérer tout de suite après la construction des chemins de fer (1848-1854) pour disparaître très vite vers 1870 et agoniser après 1914. Dans quelques années les indicateurs qui, tous, auront eu leurs quinze ans après 1870, seront des témoins qui ne sauront presque plus rien. »³¹ Ce texte renvoie à une pratique classique de folkloriste : l'intérêt pour les coutumes et la définition de l'objet par le pays, ici le Mâconnais, s'accompagnent d'une confusion des rôles de l'enquêteur et des enquêtés. En effet, du point de vue du Comité de folklore champenois, Jeanton est un informateur qui recueille lui-même ses informations auprès de paysans qui sont eux aussi des observateurs. Leurs récits sont désignés comme des « rapports verbaux », leurs auteurs – des paysans – sont désignés à la fois comme des *indicateurs* et des *témoins*. Le texte montre également un intérêt historien à dater les témoignages : discussion sur



Extrait d'un questionnaire sur la forge. Non daté.

« l'âge de l'observation », rappel des dates de construction des chemins de fer et d'altération des coutumes. Par lui, on a aussi une idée du réseau serré d'interconnaissance et de politesse réciproques entre folkloristes et entre sociétés savantes, qui se reçoivent les uns les autres et s'échangent sans cesse des informations. De ce point de vue, les différents questionnaires fonctionnent aussi comme des échanges d'intérêts scientifiques d'une société à l'autre, d'un érudit à l'autre.

Les Annales, la géographie et le folklore : des alliances critiques

Pour conclure cette première partie sur le contexte scientifique des années 1930, il faut rappeler brièvement les arguments critiques de M. Bloch et de L. Febvre contre certains travers des géographes et des folkloristes :

– à A. Demangeon, M. Bloch reproche la fabrication d'un artefact, le « type régional » (par exemple, l'habitat rural régional), qui néglige les différences sociales et érige un cas singulier en prototype³² ;

– M. Bloch et L. Febvre fustigent la prétendue « âme des peuples » des folkloristes qui négligent les circulations culturelles du haut en bas de la société et ignorent les transformations historiques en interprétant toutes les coutumes comme des survivances³³.

L'alliance se fait pourtant sur la base d'intérêts communs : pour les structures agraires, avec les géographes ; pour la culture matérielle, vie quotidienne, culture populaire, avec les folkloristes. C'est le moment où, avec d'autres, Saintyves tente d'unifier un folklore scientifique, défini comme la science du populaire *i. e.* de tout ce qui n'est pas officiel³⁴. Dans le même temps, folklore français et folklore colonial se rapprochent au sein de la Société de folklore français (qui devient Société de folklore français et de folklore colonial en 1932) dont les fondateurs acceptent ainsi leur proximité avec l'école durkheimienne.

La CRC « coopérative de travail scientifique » ou société savante ?

C'est dans ce contexte de renouveau du folklore et de discussion entre disciplines et courants que L. Febvre lance en 1934, au sein de l'*Encyclopédie française*, une « coopérative de travail scientifique », ou encore, pour reprendre ses termes, une « communauté de travail et d'intérêt intellectuel », qui doit permettre l'organisation « de trois grandes enquêtes par an pendant une première période de cinq ans »³⁵. Chacune des enquêtes annuelles devait rentrer dans ce triple cadre :

– « la communauté villageoise et sa structure sociale traditionnelle » (on retrouve le vocabulaire des géographes) ;

– « la technique rurale antérieure à la fabrication des outillages en série » (on retrouve le programme d'histoire des techniques) ;

– « les aménagements des terrains au XIX^e siècle et l'alimentation populaire », formule dont la première partie renvoie aux enquêtes cadastrales des *Annales*³⁶ et la seconde répond au projet du volume de l'*Encyclopédie française* sur « Bien-être, hygiène et loisirs ».

Les enquêtes lancées et conduites entre 1935 et 1939 permettront de réunir au total plus de 1000 réponses collectées par plus de 300 informateurs différents.

De ces enquêtes, il convient de préciser en premier lieu qu'il ne reste pas d'archive significative en dehors des réponses elles-mêmes, qui ont constitué les premiers fonds d'archives du département puis musée des ATP. Cette carence archivistique a certainement pesé lourd dans la disparition de la mémoire savante de cette expérience originale et de ce qu'elle a pu ou aurait pu induire dans les efforts collectifs de l'après-Deuxième Guerre mondiale³⁷.

L'organisation collective des enquêtes

On retrouve assurément ici le modèle de l'enquête folklorique (même si Van Gennep y voit pour sa part une inspiration leplaysienne par sa composante matérielle et économique). L'enquête est organisée à partir d'un questionnaire relativement formalisé, adressé à des correspondants locaux qui sont à la fois témoins et enquêteurs. Ils répondent eux-mêmes ou bien réunissent l'information.

Toutefois la similitude s'arrête là. Car l'enquête CRC prend une dimension spécifique qui fait son originalité. Pour la caractériser, nous retiendrons quatre remarques³⁸.

Enquêtes individuelles ou enquêtes collectives

Les enquêtes CRC sont d'emblée conçues comme un projet collectif. Elles le sont non seulement par la mobilisation d'un réseau d'informateurs, mais aussi dans leur finalité qui n'est pas individuelle. À l'inverse des enquêtes folkloriques qui visent à rassembler collectivement de l'information pour les besoins d'un chercheur, les matériaux CRC sont réunis et traités pour être diffusés et rendus publics, d'où la constitution d'un centre de consultation au Centre international de synthèse.

Un témoignage autobiographique de René Maunier, président de la Société de folklore français et de folklore colonial, permet de le comprendre : à ses yeux, l'enquête collective est liée à l'enquête individuelle selon une relation du type « J'opère moi-même mais non pas tout seul », mais aussi parce que le collectif suppose une hiérarchie : « un ingénieur, un directeur, un contrôleur »³⁹. Pour lui, l'excellence de cette participation collective tient dans l'anonymat, l'effacement de la signature et de l'informateur. On verra toutefois que les correspondants de la CRC ne s'effacent pas tout à fait, n'étant ni dirigés ni contrôlés, mais seulement conseillés de loin. Les informateurs sont parfois traités comme des collègues.

Le nombre ou le réseau

Il s'agit non seulement de solliciter un grand nombre de témoins (et ceci dans une visée vaine d'exhaustivité et de couverture de l'ensemble du territoire national) mais aussi de

structurer et de stabiliser un réseau d'enquêteurs, qui sont les correspondants de la CRC. La mise en place de ce réseau, manifestement très rapide, s'opère selon des modalités que nous devons encore dégager et préciser (Cf. carte jointe). Mais schématiquement on retiendra que la CRC a constitué un premier réseau de « membres associés », chargés eux-mêmes du recrutement des correspondants. Ont joué ensuite les réseaux d'interconnaissance des membres de la CRC, des correspondants des relais régionaux qui ont eux-mêmes permis de densifier le maillage du territoire (par exemple dans le Doubs ou en Corse). Celui-ci demeure toutefois très imparfait (et ne peut être qu'imparfait) car, à l'inverse des enquêtes administratives, ce réseau de réseaux se constitue sur un mode volontariste et non pas hiérarchique : aucune contrainte, professionnelle ou institutionnelle, ne s'exerce sur les correspondants.

La stabilisation et la consolidation de ce réseau s'effectuent selon deux modalités : la reconnaissance et la récompense.

– La reconnaissance repose sur la délivrance d'un diplôme de correspondant, qui confère un statut ; sur la signature de chaque réponse, qui la transforme en texte auctorial reconnu comme tel et potentiellement publiable ; sur la publication de listes de noms, qui rend visible le réseau et renforce le sentiment d'appartenance à un groupe.

– La récompense consiste en la délivrance de prix, notamment des livres (Frazer, *L'Avocat du diable*...) – la CRC reproduit ici le système scolaire – et la publication des réponses, demeurée assez rare.

Réseau ou laboratoire

La CRC a tenté de combiner les deux formules, au moins dans le sens que l'on peut donner à la seconde notion dans les années 1930 : une petite structure disposant d'un local, d'une enseigne et d'un personnel scientifique, technique et administratif. La CRC pouvait en effet décliner ces différentes fonctions, même sur un mode minimaliste, et cela à double titre :

– la Commission elle-même se réunit et fonctionne comme une institution de proposition, de décision et de contrôle à distance ;

– une petite structure dotée d'un personnel minimal est logée au Centre international de synthèse, avec lequel la CRC entretient des liens étroits. Elle a vraisemblablement bénéficié de collaborations bénévoles et de « chômeurs intellectuels ». Elle a en tout cas disposé d'un secrétaire permanent (Varagnac), d'un vacataire (Maget) et peut-être d'un secrétaire.

– la CRC a par ailleurs envisagé la création d'une structure intermédiaire : des centres régionaux, formés dans les facultés des lettres et non dans les sociétés savantes, chargés de la liaison avec les correspondants pour une adaptation régionale des questionnaires. Mais nous ne savons pas dans quelle mesure ces centres ont effectivement fonctionné.

Par ses institutions au moins, mais aussi par ses réalisations, la CRC présente ainsi les premiers éléments d'une structure scientifique originale dans les sciences sociales.

Une politique scientifique

L'apparente modestie des réalisations ne doit pas occulter l'ambition (peut-être l'utopie) du projet qui s'inscrit dans

une réflexion sur l'organisation de la recherche dans les sciences sociales. La politique scientifique de la CRC est perceptible à deux niveaux au moins :

– dans la réalisation du projet, la programmation des enquêtes, leur succession, leur rythme, leur durée. Les enquêtes sont conçues comme des opérations permanentes, non closes dans le temps et répétibles ;

– dans la conception générale du projet. André Varagnac, qui est en fait l'auteur du projet et l'organisateur des enquêtes CRC, ne cachait pas ses ambitions : il s'agit de créer en France « l'instrument de recherche dont certaines sciences humaines ont désormais besoin »⁴⁰. Il répète, avec cette opération et grâce à l'appui des historiens, la tentative qui avait été la sienne au moment de la fondation de la Société française de folklore et du Comité du folklore champenois. Il disposait alors de l'appui d'instituteurs et de directeurs d'écoles normales, de folkloristes et d'anthropologues (Frazer et Saintyves puis Maunier) mais pas de celui des historiens.

Cette ambition, Varagnac ne la conçoit pas sur le mode de la réduction des sciences sociales aux sciences dures, mais au contraire dans l'affirmation de leur spécificité. Dans les sciences dures, le laboratoire est le lieu collectif de l'expérimentation. Dans les sciences sociales, l'enquête multipliée et répétée est l'instrument de l'observation du monde contemporain. Il oppose alors deux modèles pour les sciences sociales : 1) un modèle « optimal » : disposer de nombreuses équipes de travailleurs spécialisés se déplaçant fréquemment sur le terrain selon des itinéraires méthodiques (c'est le modèle réalisé plus tard par l'INSEE) ; 2) un modèle plus réaliste et moins onéreux : faire appel au bénévolat. Ce qui suppose l'organisation d'une collaboration de nombreux amateurs placés sous la direction de spécialistes, un réseau permanent d'informateurs. C'est le sens que donne Varagnac à la notion de « coopérative de travail scientifique » qui articule bénévolat et travail salarié, amateurisme et professionnalisme, avec toute l'ambivalence que peuvent engendrer ces configurations. Cette conception ne recouvre pas exactement celle de L. Febvre mais ne s'y oppose pas non plus. Pour L. Febvre aussi, la réflexion sur la recherche collective s'inscrit dans une ambition et une préoccupation plus globale de redéfinition des principes et de l'organisation de l'activité scientifique⁴¹. Il ne faut pas y voir une manifestation scientiste, car cette réflexion est liée à l'analyse qu'il développe au sein même de l'*Encyclopédie française* sur l'effondrement du déterminisme et ses conséquences sur le travail de l'historien : l'ordre n'est plus celui de la construction/déconstruction patiente et progressive du simple et du complexe, mais il est « génétique », il s'agit de penser les problèmes dans leur historicité et leur complexité propre. Et, de ce point de vue, ce qui d'abord importe, c'est l'existence, l'élaboration et la mise à jour perpétuelle de programmes de recherche longuement médités et de vaste envergure.

C'est, sur un mode un peu décalé, la manière dont il a conçu et réalisé l'*Encyclopédie française* comme une vaste entreprise collective et une enquête continue, ce que devait exprimer la réalisation matérielle des volumes conçus comme des cahiers rassemblés et susceptibles d'être détachés et remis à jour périodiquement.

Division du travail et résultats scientifiques

Voici donc en place la CRC. Siège social : le siège de l'*Encyclopédie*⁴². Elle compte trois permanents : André Varagnac, folkloriste déjà éminent ; Marcel Maget, jeune étudiant à peine revenu d'un voyage en Italie pour un diplôme de sociologie sur le fascisme sous la direction de Célestin Bouglé ; et la secrétaire (dont nous ne savons rien). Lors de la première réunion programmatique, la Commission établit des *Conseils aux observateurs*⁴³ et complète son titre ainsi : *Recherches collectives d'ethnographie française*. Parmi les vice-présidents qui assistent L. Febvre, le géographe Albert Demangeon, le durkheimien René Maunier, professeur de droit et spécialiste de sociologie juridique et Paul Rivet, médecin et anthropologue, fondateur du musée de l'Homme.

Entre la Commission ainsi composée et son réseau de correspondants bénévoles, lui-même hiérarchisé (notables parisiens, aristocrates, instituteurs, érudits locaux), la hiérarchie est évidente. La hiérarchie sociale perceptible dans les formules de politesse recoupe la hiérarchie scientifique qui fonde la division du travail. Si les folkloristes (Van Gennep, Saintyves) avaient une approche globale du phénomène folklorique qui les amenait à concevoir un questionnaire global – inutilisable en réalité parce qu'il doit être adapté au terrain et modifié par les informateurs – Varagnac au contraire, élève de Mauss et surtout de Hubert, pense le folklore d'abord comme un fait social, ce qui permet une délégation du travail de collecte en principe plus rigoureuse. Dans cette perspective, l'enquête ne vise plus à atteindre une réalité folklorique globale mais des coutumes et usages, limités et plus précis. C'est pourquoi elle repose sur des questionnaires spécifiques. Cette conception a une incidence sur le déroulement même des enquêtes et sur la forme de leurs résultats.

Les réponses

Les réponses sont gérées à deux niveaux. Si les informations doivent être consignées sur un support défini (il est recommandé d'utiliser des feuilles volantes au format du cahier d'école), c'est parce que ce matériau a un double statut : source utilisée par les collaborateurs scientifiques de la CRC pour être traitée, c'est-à-dire contrôlée, formalisée, codifiée et reportée sur des fiches, il jouit aussi du statut de monographie, c'est-à-dire de texte auctorial qui conserve une certaine autonomie (en particulier, il est archivé, et il peut être publié). Cette ambiguïté se révélera être une difficulté majeure de la CRC, d'autant plus que les différents questionnaires oscillent entre le pôle « production de monographies » et le pôle « production de réponses codées et quantifiables ». Plus encore, ce sont les différentes réponses à un même questionnaire qui oscillent entre ces deux pôles.

Si toutes les réponses ont un statut de documents de la CRC, seules quelques-unes d'entre elles sont publiées dans la *Revue de folklore français et de folklore colonial* : par exemple pour l'enquête n° 1 sur les fêtes de moisson, la réponse de « Moulinier, professeur au lycée Condorcet » concernant une commune rurale de Dordogne⁴⁴ ; pour l'enquête n° 2, la réponse de T. Nigoul, fils d'un forgeron de l'Ariège, transmise par l'instituteur après le décès de son auteur et désignée explicitement comme « monographie » (sous-entendu « de

Commune de Limersheim

Canton: Seltzer

Arrondissement: Seltzer

8 Mars 1931: 478 habitants

Ré

21-5-1931

325

Questionnaire N° 1

20

L. Schély

1: Comment assemble-t-on les gerbes entées dans les champs après la moisson ?



Nombre de gerbes par tas ? 9 ou 10

Disposition exacte des gerbes (si possible, croquis sommaire)

2: Noms de chaque genre des tas de gerbes :

Indiquer le nom populaire (en dialecte) *Höiffe*

Choisit-on telle ou telle disposition des gerbes selon le temps sec ou humide ? Par temps humide les tas comprennent quelques gerbes de moins.

3: Lorsqu'on rentre les gerbes fait-on un "bouquet" ? (Misi) non

Quelle fête accompagne la rentrée de la dernière charrette ? (description sommaire de cette fête) ? néant

Cette fête (cérémonie) tend-elle à disparaître ?

Si oui, préciser depuis quand.

mais il y a 50 ans

4: Allume-t-on encore des feux traditionnels ? oui

À quelle époque de l'année ? 1^{er} Juin (24 Juin) et

Qual est leur nom ? *Kranzli fehr*

1^{er} Pierre & Paul (24 Juin)

5: Description sommaire de la fête :

Quête par qui ? *écoliers* Construction du bucher : *tas de bois humides*

Accroche-t-on une couronne ou un bouquet au sommet ? *non*

Qui allume le feu ? *Le garde-champêtre (qui doit éteindre le feu pour qu'il n'y ait rien à craindre)*

Rôle des jeunes mariés ? *néant*

Saut-t-on au dessus du brasier ? *Par-dessus du grand feu par unie, les enfants plus petits font 2-3 fois de petit saut au-dessus des gerbes de devant*

Y jette-t-on des pierres ? *On dit un peu vite les paroles de vant*

Récueille-t-on les cendres et à quelle utilisation ?

6: Préciser la date depuis laquelle telle ou telle sorte de feux traditionnels a cessé d'être en usage.

Si la fête dure sous une forme moins importante préciser quels sont les changements et depuis quand ils ont eu lieu.

rapport à l'école de Le Play : ces correspondants n'ont pas été formés à pratiquer la monographie, dont le cadre lui-même est mal défini : village ? forge ? petite région ? atelier artisanal ?

La fausse précision des questionnaires, l'existence d'un réseau de correspondants bénévoles, l'extrême politesse qui règle les relations entre ces correspondants et la structure centrale, dotée de légitimité universitaire, c'est-à-dire à la fois scientifique et sociale : rien de tout cela n'innove par rapport au modèle des sociétés savantes, pas plus que le lien entre histoire et folklore, qui repose, à la CRC comme dans ces sociétés non spécialisées, sur une conception archaïsante et pittoresque de l'un et de l'autre, sur un intérêt partagé pour des objets et des coutumes vestiges.

Hétérogénéité des thèmes, des méthodes et des réponses : nous sommes bien loin de toute standardisation. Sous l'apparence très anecdotique des sujets (gerbes, forges, locomotion) se cache une tactique des organisateurs qui disent choisir « des sujets très simples et faciles à observer en même temps que très caractéristiques ». En réalité, le mobile de l'enquête semble, comme souvent dans l'histoire du folklore et de l'ethnologie, le sentiment d'urgence, la crainte de la disparition des traces à archiver, des objets (à conserver au musée) et des témoins (à questionner). Pourtant, malgré ce passéisme apparent, Varagnac – alors qu'il publie en 1936 un projet de questionnaire sur le folklore des grèves – énonce : « notre but [...] Saisir la réalité de nos campagnes dans sa nudité contemporaine »⁵¹. Ne sommes-nous pas là plus près de l'observation des changements que des « antiquités celtiques » ?

L'innovation tient aussi dans les manques : absence de réunions physiques (alors que la sociabilité des conférences publiques joue un rôle important dans les sociétés savantes) ; absence de bulletin interne (élément crucial, également, pour les sociétés savantes)⁵². L'innovation tient aussi au lieu qui centralise les réponses – et dont les transformations échappent à Lucien Febvre.

L'intégration de la CRC dans les ATP

Au départ, en 1934, les réponses arrivent au siège de l'*Encyclopédie* où elles sont traitées par un personnel permanent : Varagnac, Maget et une secrétaire. Mais, dès 1937, Varagnac devient conservateur-adjoint du nouveau département des ATP, créé par Paul Rivet pour Georges Henri Rivière, et Marcel Maget, lui, devient collaborateur rémunéré de ce même département. De ce fait, le fichier de la CRC, les relations avec les correspondants et les réponses aux enquêtes passent sous la tutelle des ATP. Le fonds d'archives de la CRC est versé à l'Office de documentation folklorique, qui deviendra ensuite le service des archives des ATP⁵³.

Plus encore, le conservateur des ATP, Georges Henri Rivière⁵⁴, charge Varagnac en janvier 1938 d'opérer la « fusion dans un "fichier des enquêtes collectives" des correspondants CRC, des membres de la SFFC et de "toutes personnes susceptibles de collaborer à l'œuvre des ATP". »⁵⁵

Personnel scientifique, documentation d'enquête et correspondants : tout ce qui fait la CRC au quotidien (hormis ses présidents et le lien avec l'*Encyclopédie française*) constitue les premières ressources du département des ATP. On se souviendra par ailleurs que Rivet, à l'origine de la création de

ce département, était un des vice-présidents de la CRC, de sorte que les deux structures se superposent presque, n'étant l'effacement de Febvre et la nouvelle autorité de G. H. Rivière. Parallèlement, en 1938, les subventions accordées à la CRC sont suspendues, au motif que la CRC fait double emploi avec les ATP. Trace peut-être d'un conflit entre les ATP et les *Annales* qui, à la CRC, soutiennent la candidature d'André-Georges Haudricourt pour préparer un « répertoire technologique ».

L'organisation du travail scientifique

Une première rupture avec la pratique des enquêtes de la CRC tient évidemment au statut des enquêteurs. L'institutionnalisation du département des ATP permet la rémunération de missions qui sont de deux ordres : des missions de prospection où le conservateur et ses adjoints parcourent la France en voiture (le premier journal de prospection s'intitule « Voyages en France », le 25 avril 1936) pour trouver des objets à acquérir pour le musée ou pour repérer des lieux d'implantation de musées de plein air ; des missions folkloriques (les journaux s'appellent alors « journal de route », le personnel en mission est subalterne, il fait des visites qui, le cas échéant, donnent lieu à monographies – d'artisan, d'intérieur, etc.). Du récent passé folkloriste, on a gardé le terme (monographie) et la houlimie (du 10 mai 1941 au 24 septembre 1941, un enquêteur ATP a réalisé 277 monographies !), mais il ne s'agit plus de correspondants bénévoles. Les collaborateurs, par exemple pour la première mission en Sologne, du 4 au 16 avril 1938, sont au nombre de cinq (quatre d'entre eux passent 13 jours à l'hôtel) sans compter les deux conservateurs ; leurs frais d'hôtel, de déplacement, de photographies sont payés par l'administration.

Ce défraiement d'ailleurs ne s'installe pas sans peine : la mission Sologne est constituée de quatre « campagnes ». La première est « sans frais », les deux suivantes sont payées moitié par une subvention du Congrès de folklore, moitié par une « subvention personnelle de GHR », le mot subvention ayant été barré et remplacé par « avance ». Ces collaborateurs, contrairement aux correspondants, se déplacent pour enquêter. Ils sont étudiants et chargés de mission des musées nationaux. Leur travail consiste à entrer en relation avec des fonctionnaires territoriaux (préfets, directeurs des services agricoles, inspecteurs d'académic), des notables (présidents des chambres d'agriculture, de sociétés savantes, bibliothécaires et conservateurs de musées municipaux, folkloristes), des enseignants (directeur d'école primaire supérieure, directeur d'école, une centaine d'instituteurs) et des « enquêtés » non désignés par leurs noms. D'une certaine façon, on peut dire que le personnel des ATP se déplace pour aller voir leurs correspondants, CRC ou ATP (les ATP ont repris le terme de correspondant) et de fait, en Sologne, la mission ATP s'appuie sur un directeur d'école qui a déjà répondu aux questionnaires de la CRC (M. Herpin, directeur d'école).

Il s'agit d'ailleurs de deux tactiques complémentaires, comme le montre cette formule du rapport de la première campagne (12 octobre 1937) : « Le nombre des correspondants du département des ATP [qui bénéficiait déjà de ceux que lui avait apportés la CRC et la Société de folklore français] a été considérablement accru. »⁵⁶

La conception de l'enquête

C'est donc lors de cette première mission en Sologne que tout s'invente. Mais on peut encore la lire comme un prolongement de la CRC : présence de Varagnac et de Maget ; références fréquentes aux historiens Bloch et Febvre, à Demangeon, à Roger Dion ; inscription de la recherche entreprise au sein d'une problématique relevant explicitement du folklore, « la civilisation matérielle de ces populations rurales, considérée dans ses aspects traditionnels »⁵⁷. Grâce aux rapports de cette mission, nous disposons de la terminologie de l'enquête adoptée par ses pratiquants.

Pour la première campagne – nommée premier voyage – le rapport distingue :

1) les personnalités auxquelles on a rendu « visite » : préfet, sénateur, directeurs de services territoriaux, maires, présidents de sociétés savantes, architectes des monuments historiques, folkloristes, écrivains régionalistes, un comte propriétaire ;

2) les « indications » reçues (cf. le terme d'indicateur utilisé par Jeanton) : il s'agit de noms et adresses d'artisans traditionnels avec notation des personnes qui ont donné ces indications ;

3) les « enquêtes » effectuées suivie d'une liste d'artisans sans leur nom, avec indication de leur spécialité – charron, sabotier, etc. – de leur commune et de la date de l'enquête) ;

4) une liste de maisons rurales désignées comme « prospections » ;

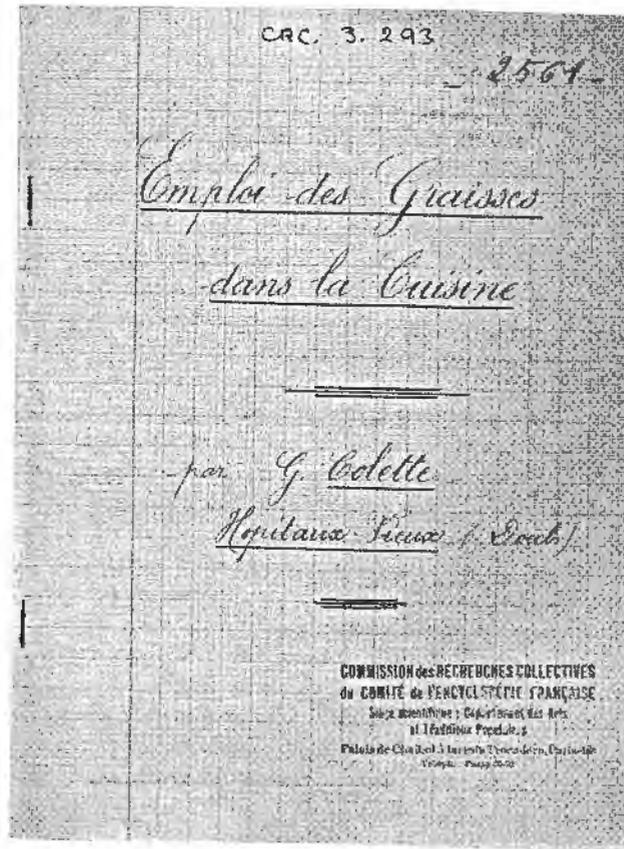
5) une liste de maisons désignées comme « enquêtes entreprises » ;

6) enfin, sous la rubrique « travaux divers » sont énumérées huit « enquêtes » : une foire, un mât de vigneron pour la Saint-Vincent, les vêtements de femmes et d'hommes à Romorantin (M. Herpin), le musée de terroir de Blois (M. H. Fillay), quelques légendes de saint Viâtre, la fabrication du pain dans une ferme, une maison de bourg (monument historique), la possibilité de créer à Romorantin un musée de terroir de la Sologne.

Cette énumération à la Prévert et les planches photos qui l'illustrent donnent l'idée que, comme précédemment, on accumule des documents, localisés, datés, et nommés, mais totalement décontextualisés : on isole des gestes techniques et des objets techniques. Ce qu'on nomme « enquête » est en réalité l'atome de base de l'étude : ce dont l'accumulation formera le fonds documentaire. Cette impression est confirmée par la désignation nominale des bénévoles ayant effectué l'enquête (un correspondant de la CRC, un érudit local).

Pour autant, pas de passéisme et une vraie attention aux détails ethnographiques. Voici par exemple la légende d'une photographie : « Le tisserand. M. Nivault à St-Laurent-des-Eaux, qui était tisserand, ne possède plus son métier, la seule pièce qui lui reste est un des montants (il sert actuellement de poteau pour maintenir le treillage du jardin). » La trace des pratiques anciennes de typification (« le tisserand ») est corrigée par le souci d'assurer la continuité de l'enquête (nom et adresse de l'enquêté) et la description de la réutilisation d'un objet.

Quand à la deuxième campagne, elle contient les précisions suivantes : « Cette absence de travaux antérieurs vrai-



CRC. Enquête n° 3. Réponse de M. G. Colette, instituteur, directeur du Cours agricole des Hôpitalaux Vieux, par les Hôpitalaux neufs, Doubs, le 3 mai 1937.

ment poussés incitait les folkloristes à entreprendre une investigation type... On a donc adjoint la méthode d'enquêtes collectives à celle de l'observation directe faite par des spécialistes. »⁵⁸ Cette opposition entre « la méthode d'enquêtes collectives » et « la méthode de l'observation directe » est riche d'enseignements : les spécialistes ne font pas d'enquêtes collectives, même s'ils travaillent à plusieurs sur le terrain. L'observation directe elle-même comporte des prospections extensives rapides, et des investigations en profondeur, intensives, conduites avec le maximum de moyens et de personnel scientifique.

Pourtant, la logique scientifique est la même dans les deux cas : c'est celle de l'inventaire, du répertoire technologique localisé. Les deux méthodes (enquêtes collectives et observation directe par des spécialistes) se combinent : « Une enquête diffusée parmi le personnel enseignant du premier degré des trois départements a suscité 110 réponses présentant un tableau sûr de l'état actuel de l'artisanat solognot. »⁵⁹

L'argumentaire joue sur l'urgence : « Il est très urgent de le faire (c'est-à-dire de constituer des collections d'objets folkloriques pour le musée), étant donné l'évolution rapide de l'outillage et des techniques et l'âge avancé des informateurs. »⁶⁰

Progressivement le terme d'« enquête » sera remplacé par celui d'« étude ». L'enquête spécialisée auprès des instituteurs de Sologne fournit des indications qui permettent

d'orienter les travaux des spécialistes : il s'agit de ce que nous appellerions aujourd'hui des « introductions » sur le terrain. Le résultat final attendu est celui d'un « inventaire polyscopique ».

On veut simplement, pour finir, signaler que Malinowski est venu passer vingt-quatre heures en Sologne et a remis en cause cette méthodologie systématique que les spécialistes des ATP avaient repris des conseils donnés aux correspondants de la CRC. Il a appris aux jeunes enquêteurs professionnels à voir l'inattendu et à replacer les observations dans leur contexte – avec un inégal succès. Ainsi, Mireille Place s'efforce de décrire l'office des Rameaux mais est incapable de dépasser la remarque « office normal » tandis que Louis Dumont décrit longuement une interaction avec de jeunes enfants de chœur qui font la quête⁶¹. On peut considérer que le *Guide d'étude directe des comportements culturels* de Marcel Maget (1953), premier vrai manuel d'enquête ethnographique en France, est le produit de ce passage des méthodes de travail de la CRC au crible de l'observation malinowskienne.

Après la guerre, les deux modèles dont s'esquisse ici la distinction, enquêtes collectives et observation directe, se dissocieront tout à fait. L'ethnographie, avec Maget, codifiera la pratique de l'observation directe individuelle, tandis que les enquêtes collectives, avec leurs témoins produisant des documents, disparaîtront pour laisser la place à des enquêtes statistiques où les enquêteurs seront salariés et les réponses précodées. L'effacement de l'enquêteur sera alors totalement réalisé, grâce à sa rémunération, et le comptage des réponses standardisées sera possible. On peut se demander pourquoi la

proposition originale expérimentée par la Commission des recherches collectives puis par les Arts et Traditions populaires, qui consistait à s'appuyer sur le réseau des instituteurs plutôt que de créer un nouveau réseau d'enquêteurs *ad hoc*, n'a pas été reprise. Insuffisance d'appuis institutionnels du côté de l'Éducation nationale ? Répugnance des instituteurs à disparaître comme auteurs ? Quoi qu'il en soit, la CRC et son transfert aux ATP ne nous renseignent pas seulement sur les enquêtes collectives et la division du travail scientifique entre érudits locaux et spécialistes. Ils nous renseignent également, indissociablement, sur les objets d'intérêt scientifique et sur la nature des résultats attendus. Nos deux disciplines, histoire et ethnographie, y abordent alors des problèmes qui, pour une part, ne sont toujours pas résolus : relations entre amateurs et professionnels (cas des sociétés savantes, cas des enseignants non universitaires) ; relations entre scientifiques et muséographes (missions de prospection vs. missions d'enquête) ; statut de la description ethnographique (monographie publiable ?) ; statut des archives ethnographiques (fonds de manuscrits ?) et *in fine* du « texte » ethnographique ; statut des enquêteurs (travail déléguable, à quelles conditions ?). Cette exploration a un autre mérite, plus immédiat : celui de restituer une époque où histoire et ethnographie sont d'autant plus proches qu'elles partagent des préoccupations sociologiques, c'est-à-dire un intérêt pour la structure sociale des communautés observées et pour la position sociale des individus « enquêtés » – même si les proclamations sont, comme souvent, plus intéressantes que les pratiques d'enquête, marquées par la boulimie, la hâte et la répétitivité sans standardisation.

1. Jules Sion meurt en 1940 ; le tome XIV ne paraît qu'en 1954, sous le titre *La Civilisation quotidienne*, dirigé par Paul Breton, commissaire général des arts ménagers. Le volume consacré à l'anthropologie, intitulé *L'Espèce humaine* (tome VII, 1936) est confié à Paul Rivet.

2. Nous tenons à remercier Jacqueline Christophe, directrice des Archives au musée des Arts et Traditions populaires, pour son aide précieuse lors de la consultation des documents. La question des relations entre amateurs et professionnels a fait l'objet de quelques recherches en histoire des sciences. Cf. par exemple Christian Licoppe, *La Formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte, 1996. Pour l'histoire des sciences sociales, elle est abordée dans le cas de l'anthropologie par Benoît de l'Estoile, « Une petite armée de travailleurs auxiliaires ». La division du travail et ses enjeux dans l'ethnologie française des années trente », communication au colloque du Cinquantenaire du Centre de recherches historiques de l'EMES, Paris, novembre 1999. Un travail de terrain sur les relations contemporaines entre amateurs et professionnels dans le cas de l'histoire locale a aiguisé notre œil pour la lecture des archives. Cf. Stéphane Baciocchi, Anne Hertzog, Gilles Laferté, Benoît de l'Estoile, Olivier Le Guillou, Jay Rowell, Florence Weber, *La Noblesse d'une ville. Érudition locale et politique municipale*, Laboratoire de Sciences sociales, février 2000. Rapport pour la mission du Patrimoine ethnologique, AO n° 97IF07.

3. « François Simiand – ou : Des conditions faites à la recherche en 1936 », *Annales HES*, 8, 1936 : 42, repris dans *Combats pour l'histoire*, Paris, A. Colin, 1992 (1^{re} éd. 1953) : 55-60.

4. À ce sujet, voir les travaux de G. Gemelli, en particulier « Communauté intellectuelle et stratégies institutionnelles : Henri Berr et la fondation du Centre international de synthèse », *Revue de synthèse*, 1987, avril-juin : 225-259 ; voir aussi B. Müller, « Lucien Febvre et Henri

Berr : de la synthèse à l'histoire problème », in Agnès Biard, Éric Brian et Dominique Bourcel, *Henri Berr et la culture du XX^e siècle*, Paris, A. Michel, 1997 : 39-59.

5. Cf. Brigitte Mazon, *Aux origines de l'École des hautes études en sciences sociales. Le rôle du mécénat américain (1920-1960)*, Paris, Cerf, 1988.

6. Cf. notamment le tableau établi par Brigitte Mazon, *op. cit.* : 56-57.

7. C. Bouglé, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Alcan, 1939, 7^e éd. : 167.

8. Antoine Savoye, *Les Débuts de la sociologie empirique. Études socio-historiques (1830-1930)*, Paris, Méridien Klincksieck, 1994.

9. Voir aussi Jean-Michel Chapoulic, *La Tradition sociologique de Chicago (1892-1961)*, Paris, Le Seuil, 2001. Cf. le compte rendu de F. Weber, *Genèses*, n° 43, juin 2001 : 159-160.

10. Cf. aussi, Sophie-Anne Leterrier, *L'Institution des sciences sociales (1795-1850)*, Paris, L'Harmattan, 1995, 421 p.

11. Cf. François Guizot, *Rapport [...] sur l'exécution de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire*, Paris, Imprimerie royale, 1834, et P. Lorain, *Tableau de l'instruction primaire en France*, Paris, Hachette, 1837.

12. Cf. Michel Demonet, *Tableau de l'agriculture française au milieu du XIX^e siècle. L'enquête de 1852*, Paris, Éditions de l'EMES, 1990, 304 p.

13. À ce sujet, voir aussi A. Savoye, « La monographie sociologique : jalons pour son histoire », *Les Études sociales*, 2000, n° 131-132 : 11-46, et le numéro entier consacré aux « monographies de famille de l'école de Le Play (1855-1930) ».

14. En les répétant au travers de quelques références importantes, mais plutôt accidentelles, A. Savoye exagère les liens – en fait inexistantes – entre l'école de Le Play et les *Annales*. À aucun moment, et en particulier dans leur correspondance, L. Febvre ou M. Bloch n'y font explicitement référence.

15. Cf. Marie-Claire Robic, « Interroger le paysage ? L'enquête de terrain, sa signification dans la géographie moderne (1900-1950) », in Claude Blanckaert (dir.), *Le Terrain des sciences humaines. Instructions et enquêtes, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1996 : 357-388.

16. Cf. Albert Demangeon, « Enquêtes régionales. Type de questionnaire », *Annales de géographie*, 1909 : 78-81.

17. Raoul Blanchard, « Questionnaire d'enquêtes géographiques en montagne », *Recueil des travaux de l'Institut de géographie alpine*, 1913 : 85-90.

18. A. Demangeon, « Un questionnaire sur l'habitat rural », *Annales de géographie*, 1926 : 289-292 ; « Trois questionnaires et trois enquêtes de géographie humaine », *ibid.*, 1936 : 513-518.

19. Cf. Marie-Claire Robic, *art. cit.*

20. Christian Bromberger, « Du grand au petit. Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France », in I. Chiva et U. Jeggle (dir.), *Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande*, Paris, MSH, 1992 : 67-94.

21. Nicole Belmont, *Aux sources de l'ethnologie française. L'Académie celtique*, Paris, Éditions du CNRS, 1995.

22. Jean Cuisinier et Martine Segalen, *Ethnologie de la France*, Paris, PUF, 1986, coll. Que Sais-Je ?

23. Par exemple, Pierre Saintyves, « Questionnaire : le folklore préhistorique », *Revue de Folklore Français*, vol. 1, n° 3, 1930 : 130-136. Voir aussi du même, *Manuel de Folklore*, Paris, Nourry, 1936.

24. A. Savoye, *Les débuts...*, *op. cit.* : 214.

25. Cf. Jean-François Chanet, *L'École républicaine et les petites patries*, Préf. de Mona Ozouf, Paris, Aubier, 1996. Voir aussi Jacques et Mona Ozouf, *La République des instituteurs*, Paris, Gallimard-Le Seuil-Hautes Études, 1992, et Françoise Muel-Dreyfus, *Le Métier d'éducateur. Les instituteurs de 1900, les éducateurs spécialisés de 1968*, Paris, Minuit, 1983, coll. Le Sens commun.

26. « En général, l'instituteur n'est pas l'homme qu'il faut pour recueillir les traditions populaires ; il manque de simplicité ; il est enclin à corriger, à embellir. Quelque soin qu'il ait pris pour se défendre contre le rôle de ses collaborateurs, M. Albert Meyrac a admis dans son recueil plus d'un récit dont le style rappelle moins le paysan que le magister », *La Vie littéraire*, Paris, Calmann-Lévy, 1933, t. IV, p. 92. Opinion contestée par A. Van Gennep qui le cite, cf. *Le Folklore français*, Paris, Bouquins, 1998 (1^{re} éd., 1943), p. 62.

27. Cf. Jean-Pierre Chalinc, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, CNRS, 1995.

28. Cf. L. Febvre, « Le problème des études locales », *Annales HES*, 5, 1933 : 304-308.

29. L. Febvre et M. Bloch ont rendu compte de plusieurs de ses publications dans la *Revue de synthèse* et les *Annales*, en particulier, M. Bloch, « Les paysages agraires : essai de mise au point », *Annales HES*, 8, 1936 : 256-277 (compte rendu de A. Duraffour ; G. Jéantou, *L'Habitation paysanne en Bresse*, Tournus, Amis des arts et des sciences, 1935).

30. A. Varagnac, « Enquête sur le Mai », *Bull. du Comité de Folklore champenois*, juillet 1930 : 6-10

31. *Ibid.*

32. Cf. M. Bloch, « Types de maison et structure sociale », *Travaux du Premier Congrès international de Folklore*, Paris, 23-28 août 1937, Tours, Arrault, 1938 : 71-72. Pour L. Febvre, *La Terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris, Albin Michel (L'évolution de l'humanité), 1970 (1^{re} éd., La Renaissance du livre, 1922).

33. Une vue d'ensemble, L. Febvre, « Folklore et folkloristes : notes critiques », *Annales HES*, 1, 1939 : 152-160. Pour une analyse plus complète des critiques de L. Febvre à l'égard du folklore, cf. Bertrand Müller, *Critique bibliographique et innovation scientifique. Les comptes rendus de L. Febvre*, Lausanne, Faculté des SSP, thèse inédite, 1998, en particulier « Folklore et ethnographie », pp. 387-396.

34. Voir notamment, P. Saintyves, *Manuel de folklore*, Paris, E. Nourry, 1936, et le compte rendu de L. Febvre, « Un manuel de folklore », *Annales HES*, 9, 1937 : 400-401. On peut trouver chez Marcel Maget (« Problèmes d'ethnographie européenne », in Jean Poirier (dir.), *Ethnologie générale*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1968 : 1247-1338) une lecture réflexive de cet intérêt des élites pour le peuple et suivre la filiation de cette analyse qui conduit jusqu'aux problématiques de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Hautes Études-Gallimard-Le Seuil, 1989.

35. A. Varagnac, « Une coopérative (?) de travail scientifique : la Commission des recherches collectives du Comité de l'Encyclopédie française », *Annales HES*, 1935 : 303-306 ; L. Febvre, « Les recherches collectives et l'avenir de l'histoire », *Revue de synthèse*, 11, 1936 : 5-14.

36. Lancées dans les *Annales* dès les premiers numéros, voir notamment, M. Bloch, « Le plan parcellaire document historique », *Annales HES*, 1, 1929 : 60-70.

37. Cf. F. Weber, « L'ethnologie et l'État en France, des années trente aux années cinquante », communication au Groupe de travail « Histoire

des politiques du patrimoine » du Comité d'histoire du ministère de la culture, 2 mai 2002.

38. Nous tentons par ailleurs une analyse plus fine de l'organisation sociale et intellectuelle de ces recherches.

39. « Dans ma pensée pourtant, l'enquête collective était liée à une enquête personnelle, qui devaient, l'une et l'autre, s'aider. C'est ainsi qu'on entend le travail collectif : avec un ingénieur, un directeur, un contrôleur. Il faut un orchestre... et un chef d'orchestre, qui parcourt les rangs. J'opère moi-même, aurais-je pu dire, mais non pas tout seul ! », in « Recherches collectives dans l'ethnologie et le folklore », *Revue de synthèse*, 6, 1936 : 16.

40. Cf. A. Varagnac, *art. cit.* : 302.

41. Cf. L. Febvre, *art. cit.*

42. Au 13 de la rue du Four dans le 6^e arrondissement.

43. Archives ATP, fonds CRC.

44. « Document de la CRC », présenté par A. Varagnac, *RFFC*, 7, 1936 : 130-138.

45. Cf. T. Nigoul, « Une ancienne forge à la catalane », *RFFC*, 7, 1936 : 86-92. L'article est publié sous la rubrique « Documents de la Commission des recherches collectives » présentés par André Varagnac. L'auteur est présenté comme le « fils d'un farfayré de Rabat-les-Trois-Seigneurs ».

46. Ces archives sont d'abord nommées, sans doute sur le modèle du Centre de documentation sociale dirigé par Cécéstin Bouglé à l'École Normale supérieure, « Office de documentation folklorique ».

47. On trouvera une analyse de ce système des remerciements, qui a perduré dans le monde des sociétés savantes, dans le travail de Stéphane Baciocchi et Olivier Le Guillou sur la production de l'histoire locale (*La Noblesse d'une ville. Érudition locale et politique municipale*, Rapport à la mission du Patrimoine ethnologique, février 2000).

48. Cette enquête sera utilisée un peu plus tard par Georges Henri Rivière et Marcel Maget dans une étude sur « les fêtes et les cérémonies villageoises », publiée en 1942 par la *Revue de la Corporation paysanne*.

49. Cette enquête, lancée en 1938, est interrompue par la guerre. On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec les longs développements de Marc Bloch dans *L'Étrange défaite* où il impute en partie l'échec français lors du *Blitzkrieg* à une différence d'âge de locomotion entre les armées allemandes, équipées de tanks et de véhicules automobiles, et les armées françaises, « en retard d'une guerre ». N'oublions pas non plus que M. Bloch était chargé du ravitaillement en essence des troupes françaises.

50. Cette enquête, comme les autres, sera à nouveau utilisée par A. Varagnac dans *Civilisation traditionnelle et genre de vie*, Paris, A. Michel, 1948. Voir aussi, « Une histoire de la vie matérielle. Alimentation et catégories de l'histoire », *Annales ESC*, 16, n° 4, 1961 : 723-771. Et notamment : J.-J. Hemardinquier, « Essai de cartes des graisses de cuisine », pp. 748-756. L'article reprend aussi une contribution de L. Febvre, « Répartition géographique des fonds de cuisine en France », in *Travaux du 1^{er} Congrès international de folklore*, Tours, Arnault, 1938, et « Enquêtes et problèmes : les graisses de cuisine usuelles », in *L'Encyclopédie française*, Paris, Larousse, 1954. Enfin, elle sera encore reprise par Roland Bonmain-Moerdyk, Donald Moerdyk, « À propos du charivari : discours et coutumes populaires », *Annales ESC*, 1977 : 381-398.

51. A. Varagnac, « Projet de questionnaire sur le folklore des grèves », *Revue du folklore français et colonial*, 7, 1936 : 129.

52. À l'inverse du Comité de l'Encyclopédie qui sera doté d'un bulletin interne sténographié.

53. Le versement des 870 réponses aux trois premiers questionnaires CRC dans l'Office de documentation folklorique est annoncé dans le préambule du questionnaire n° 4. Lors de son ouverture, l'Office se glorifie de ses 1 100 monographies-réponses aux quatre enquêtes de la CRC et à quelques autres.

54. Alors que l'histoire officielle ne retient comme fondateur des ATP que ce dernier, ancien collaborateur de Rivet au musée de l'Homme, nos sources nous amènent à lire la période 1937-1946 comme une lutte entre ce dernier et Varagnac, qui apporte avec lui la CRC et la collaboration avec les *Annales*. La défaite de Varagnac, à la suite de la période trouble de l'Occupation, a entraîné la disparition du dossier CRC et l'oubli de cette partie de l'héritage intellectuel des ATP. Ce sont des discussions avec le regretté Marcel Maget qui nous ont orientés dans cette voie.

55. Archives ATP, fonds CRC.

56. Mission en Sologne. Rapport général n° 1, 11 octobre 1937. Archives ATP. Mission en Sologne. Rapport général n° 2, 31 mars 1938 : 2.

57. Rapport d'activité de la mission n° 2, 31 mars 1938, archives ATP, fonds Sologne.

58. *Ibid.* : 2.

59. *Ibid.* : 3.

60. *Ibid.* : 5.

61. Jacqueline Christophe et Florence Weber préparent la publication d'extraits des journaux de route au moment de cette visite de Malinowski en Sologne.